

# Les médailles militaires de la section ont tenu leur assemblée générale

Les médaillés militaires de la 1820<sup>ème</sup> section sous l'égide de Raymond Vieillame, leur président se sont rassemblés ce dimanche 11 février à la salle des fêtes du village pour l'assemblée générale annuelle. En présence du président départemental Henry Dessaux et des représentants des communes composant la section, le président a ouvert la séance en faisant respecter une minute de silence pour ceux qui nous ont quitté puis a procédé à la présentation des rapports moral et d'activité pour l'année 2023 avec une légère augmentation du nombre d'adhérents. En outre, les médaillés militaires ont participé à toutes les commémorations dans les diverses communes avec des dépôts de gerbe. Puis le président a remercié les municipalités pour leur aide sous forme de subvention et les dames d'entraide qui donnent de leur temps pour rendre visite aux membres avec des problèmes de santé ou en EHPAD. Puis le rapport financier a été présenté avec un budget en parfait équilibre. Ce fut le tour de l'élection des membres du bureau qui ont été reconduits dans leur intégralité. Le président départemental dans sa prise de parole a mis l'accent sur l'importance de recruter de nouveaux adhérents pour faire fonctionner la société d'entraide et le règlement des cotisations en temps et heure pour ne pas mettre en péril le budget de l'association. Après les diverses interventions des représentants des communes, le président a clos l'assemblée avec la re-



le dépôt de gerbe au monument aux morts - Crédits : JLC



les divers intervenants - Crédits : JLC



les membres présents - Crédits : JLC

mise des récompenses et la cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts sur la place des arca-

des. Tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la municipalité et du repas de convivialité savamment concocté par le traiteur de "l'envie est

belle". La prochaine mobilisation est bien sur le congrès départemental des médaillés militaires le vendredi 15 mars à Cazes Mondenard